

DATE : 30/05/25

APPEL A CANDIDATURES DANS UNE FONCTION DE

**CONSEILLER.E PRINCIPAL.E D'EDUCATION**

DANS UNE ECOLE SECONDAIRE SPECIALISEE de T6, T7, T1 des Formes 4, 3, 2

**Coordonnées du P.O.**

Nom : IRSA asbl

Adresse : 1504, Chaussée de Waterloo – 1180 Uccle

**Coordonnées de l'école**

Nom : IRSA – école secondaire

Adresse : 1508, Chaussée de Waterloo – 1180 Uccle

Site web : [www.irsa.be](http://www.irsa.be)

Adresse de contact : [c.dhainaut@irsa.be](mailto:c.dhainaut@irsa.be)

**Date présumée d'entrée en fonction et charge horaire :**

Temps plein dès le 25/08/25

**Caractéristiques de l'école : Institut Royal pour Sourds et Aveugles - IRSA**

L'IRSA est un établissement spécialisé du réseau catholique qui s'adresse à un public déficient sensoriel c'est-à-dire malentendants, sourds, troubles sévères du langage, malvoyants, aveugles ou avec des troubles associés à la déficience sensorielle.

L'IRSA Ecole secondaire relève du Pouvoir organisateur « asbl IRSA » qui organise également

- deux écoles fondamentales et 2 classes inclusives (Fosse-la-Ville, Montjoie)
- un centre de jour pour adultes en grande dépendance
- un centre de jour pour jeunes non scolarisables
- une crèche
- un centre de services comprenant un département T6 et un département T7
- un centre de formation et de recherche dans le domaine sensoriel
- une fondation pro IRSA

L'IRSA Ecole secondaire scolarise environ 240 élèves sur site, 50 élèves en intégration et propose de l'enseignement secondaire :

- en forme 4, enseignement général (premier degré différencié et commun), technique et professionnel ;
- en forme 3, enseignement professionnel ;

- en forme 2, enseignement d'adaptation sociale et professionnelle ;
- en intégration dans l'enseignement ordinaire.

L'IRSA Ecole secondaire organise les secteurs suivants :

Agronomie, Construction, Industrie, Hôtellerie-Alimentation, Arts appliqués, Économie, Services aux personnes

Le public se caractérise par une grande diversité sensorielle, sociale et culturelle. L'IRSA accueille des élèves qui proviennent de toute la Belgique francophone.

### **Qui peut postuler ?**

L'appel à candidatures est ouvert à tout membre du personnel du PO de l'IRSA, ainsi qu'à tout candidat externe.

### **Comment postuler ?**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés, au plus tard le 15 juin 2025

- par envoi électronique avec accusé de réception ;
- à l'attention de Chimène Dhainaut : c.dhainaut@irsa.be

Le dossier de candidature comportera un CV et une lettre de motivation.

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : c.dhainaut@irsa.be

### **Mission générale**

Le CPE est le collaborateur immédiat de la direction dans le domaine de la gestion éducative de l'établissement. Sa fonction est centrée sur la politique éducative de l'école. Elle s'exerce sur deux axes complémentaires :

- Le travail de réflexion et de conception de la politique éducative de l'IRSA en concertation avec la direction et l'ensemble des membres de l'équipe éducative et pédagogique.
- La mise en œuvre de cette politique dans le quotidien de l'école.

### **Missions spécifiques**

Le CPE aura, en délégation de l'équipe de direction, les missions suivantes :

- Gérer et animer l'équipe des éducateurs : répartir les tâches socio-éducatives, évaluer et réajuster les actions entreprises, encourager les démarches d'intervision et de supervision.

- Identifier les besoins de formation de l'équipe des éducateurs et contribuer au plan de formation de ceux-ci.
- Travailler en collaboration avec les professeurs sur les questions relevant du champ éducatif.
- Construire une relation de confiance et d'échanges positifs entre l'école et les parents pour les questions relevant du champ éducatif.
- Collaborer avec les institutions et partenaires extérieurs : PMS, PSE, Internat de l'IRSA, services sociaux, parascolaire et judiciaire.
- Être l'interlocuteur privilégié des autorités (Police, SAJ, SPJ, etc.) pour toute question relative aux élèves, hors champ administratif.
- Veiller à la bonne tenue des dossiers administratifs des élèves et au bon respect des obligations administratives en la matière.
- Assurer la surveillance générale des élèves durant les temps hors classe
- Veiller à l'identification des élèves à risque et/ou en difficulté que ce soit dans le domaine socio-éducatif ou psychosocial et à ce qu'un suivi soit assuré.
- Elaborer, mettre à jour et appliquer, en collaboration avec les professionnels de l'IRSA, le Règlement d'Ordre Intérieur.
- Instruire les procédures pouvant entraîner le renvoi définitif ou la non-réinscription, en étroite collaboration avec l'équipe de direction.

### **Profil recherché**

Les candidat(e)s recherché(e)s sont titulaires d'un diplôme de niveau secondaire supérieur (CESS) ou supérieur (bachelier ou master).

Ils/elles disposent idéalement

- d'une bonne connaissance de l'environnement scolaire ;
- d'une expérience en gestion d'équipes éducatives et/ou en pilotage de projets pédagogiques ;
- de compétences en gestion d'équipe, communication, organisation et résolution de conflits ;
- d'une capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- d'une capacité d'analyse, de raisonnement et de priorisation ;
- d'un sens de l'écoute, de la rigueur, de la bienveillance et de l'autorité éducative.